

lefigaro.fr

LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flateur » Beaumarchais

LA FRANCE À L'HEURE DU CONFINEMENT

PAGES 8 À 10

• Commerces : l'état des lieux des magasins qui restent ouverts



• Le Pr Nicolas Franck : « Il faut être attentif à la détresse de ses proches »

• Combien de temps avant que les nouvelles mesures soient efficaces ?

USA 2020

PAGES 12 À 15



• Donald Trump et Joe Biden jettent leurs dernières forces dans la bataille

• Pourquoi les conservateurs et les libéraux américains sont irréconciliables

• En Floride, la chasse aux voix des seniors bat son plein

Retrouvez l'attestation de déplacement dérogatoire en page 38

À Berlin, la saga de l'aéroport maudit s'achève enfin
La chronique de Mathieu Bock-Côté
La tribune du père Maxime Deurbergue
PAGES 19 ET 21

FIGARO OUI FIGARO NON

Réponses à la question de vendredi : Approuvez-vous la décision du gouvernement de fermer les commerces non essentiels ?

OUI 39% NON 61%
TOTAL DE VOTANTS : 125760

Votez aujourd'hui sur lefigaro.fr
Approuvez-vous le port du masque obligatoire à l'école dès l'âge de 6 ans ?

Terrorisme : la politique migratoire en accusation

Après trois attentats perpétrés par des assaillants d'origine étrangère, la droite pousse l'exécutif à revoir sa stratégie en matière d'immigration et à faire sauter certains verrous.

Attaque devant les anciens locaux de Charlie Hebdo, assassinat de Samuel Paty, attentat de la basilique de Nice... Alors que les actes terroristes qui se sont succédé depuis un mois ont tous

été commis par des individus d'origine étrangère, Les Républicains et le Rassemblement national pointent du doigt la politique migratoire du gouvernement. « Il faut avoir le courage de dire stop à

l'immigration », affirme au Figaro le député LR des Alpes-Maritimes Eric Ciotti. La droite invite également le gouvernement à faire sauter des verrous constitutionnels ou conventionnels qui em-

pêcheraient la France d'être maîtresse de sa politique de lutte antiterroriste. Réuni vendredi en Conseil de défense à l'Élysée pour évoquer le péril islamiste, l'exécutif mise pour l'instant sur un

renforcement du contrôle aux frontières à la faveur de la crise du Covid et sur une meilleure application des procédures d'expulsion. Mais ne prévoit pas, à ce stade, de légiférer sur le sujet.



L'hommage des Niçois aux trois victimes de l'attentat

→ APRÈS L'ATTAQUE CHOC À LA BASILIQUE NOTRE-DAME, NICE À L'HEURE DU RECUEILLEMENT → « J'AI PERDU MON MEILLEUR COPAIN » → L'EXÉCUTIF AMORCE SA RÉFLEXION SUR L'IMMIGRATION À PAS COMPTÉS → ERIC CIOTTI : « NOUS COMBATTONS L'ISLAMISME AVEC DES BOULETS AUX PIEDS » → À DIJON, UN DÉFILE TURC AUX CRIS D'« ALLAH AKBAR ! » → DURCIR LE DROIT, OUI, MAIS À CONDITION DE RESTER EFFICACES → ATTENTAT, INTERDICTION DES MESSES : LE DÉSARROI DES CATHOLIQUES → FACE À LA MENACE, LE DISPOSITIF « SENTINELLE » SE RENFORCE PAGES 2 À 6, 20, 21 ET L'EDITORIAL

Rémi Brague : « La France est attaquée en tant que nation chrétienne »

« Comment ne pas voir l'évidence ? » Pour le philosophe et théologien, c'est en tant que terre chrétienne que notre nation est visée par les islamistes et peu importe que beaucoup, parmi les Français, rejettent cet ancrage. « Le christianisme, souligne Rémi Brague, est depuis le début, de la part de l'islam, l'objet d'une haine mêlée de mépris. » PAGE 20

ÉDITORIAL par Vincent Trémolet de Villers vtremolet@lefigaro.fr

État d'urgence aux frontières

Celui-ci venait de Tunisie, un pays qui ne connaît ni la guerre, ni la misère ; celui-là de Tchétchénie et nous avions d'abord refusé l'asile à sa famille ; cet autre en-core du Pakistan, il était « mineur » et avait 25 ans ; cet autre enfin du Soudan, il était réfugié. Couteau, hachoir, ils ont blessé notre pays, l'ont plongé dans le sang, les larmes, la mort, la barbarie la plus bestiale. Jusqu'ici nos beaux esprits enivrés d'« anciennes vertus chrétiennes devenues folles » (Chesterton) s'admiraient dans l'éloge de ces « Autres », démunis, victimes de nos dominations d'Occidentaux. Ils étaient forcément innocents, nous étions intrinsèquement coupables. « Ô Lampedusa » chantait le chœur du Bien sans voir que parmi les pauvres hères, se cachaient des bourreaux. L'immigration n'est pas la cause première du terrorisme, c'est une évidence, mais les mois que nous venons de vivre nous confirment qu'elle en est une des conditions. La prudence imposerait de fermer immédiatement, aujourd'hui, nos frontières, de suspendre l'immigration. De se montrer dans la lutte contre le terroris-

me islamiste aussi ferme que dans celle contre le Covid. Un État qui interdit aux gens de sortir de chez eux, serait-il incapable de choisir qui rentre chez nous ? Lui qui installe une frontière devant chaque maison (c'est le principe du confinement) ne pourrait-il pas fermer temporairement les siennes ? Faut-il penser que les milices turques qui traversent la nuit les rues de Vienne ou de Dijon au cri d'« Allah ak-bar ! » pour « ratonner » des Arméniens ont sagement rempli leur attestation dérogatoire ?

La prudence impose de suspendre l'immigration

L'ensemble de la population subit, en vingt-quatre heures, une loi d'exception pour vaincre une épidémie et il serait impossible d'en déclencher une pour ceux qui veulent décapiter la France ? À ces questions qui traversent légitimement l'opinion, l'exécutif doit répondre sans trembler. La procédure arbitraire, tatillonne, réservée aux plus dociles est le propre des États faibles. ■



JEAN-BAPTISTE BISSONNET, LA GLOIRE DU PALAIS

REBOND À LA TÊTE DES BOUCHERIES NIVERNaises, QUI FOURNISSENT L'ÉLYSÉE, IL RAJEUNIT L'IMAGE DE LA PROFESSION. ET A MIS SUR PIED UN SERVICE DE LIVRAISON DANS TOUTE LA FRANCE.



Jean-Baptiste Semerdjian
jbsemerdjian@lefigaro.fr



GREGOIRE KALT

Tête de mule. « Rien, je ne vous dirai rien ! Vous pouvez me demander tout sur l'assiette des présidents, ce sera toujours la même réponse ! Nous faisons partie des fournisseurs de l'Élysée et sommes fiers de servir les présidents de la République depuis 1967. Ils se succèdent à la tête de l'État, comme les générations se succèdent aux Boucheries Nivernaises. Je tiens à ce secret professionnel. Il faut cultiver nos valeurs ! »

Plus langue de bœuf que langue de bois, Jean-Baptiste Bissonnet, frétilant trentenaire, héritier des Boucheries Nivernaises, prend un malin plaisir à esquiver ces questions fourrées de curiosité et soigneusement mijotées concernant l'assiette du président. Alors qu'en ce jour d'octobre (avant le confinement) il pleut « comme vache qui pisse » (pardonnez l'expression, mais ça a son charme), ce boucher des stars reçoit dans un bureau de l'arrière-cour de la boucherie familiale, au 99, rue du Faubourg-Saint-Honoré. À quel-

ques enjambées du palais présidentiel. Les bureaux de ce groupe de 200 collaborateurs, qui travaille avec les plus grands restaurants et hôtels, sont flamboyants. Du marbre et du bois. L'immortel et l'organique. Avec sa mèche rebelle, sa veste polaire sans manches, ses bracelets multicolores et sa Rolex, le directeur évoque aisément ses aïeux bouchers sur six générations. Il est du genre direct, sympathique, à qui « on ne la fait pas ». Un meneur d'homme, fier de ses origines, passionné, voire obnubilé, par la

viande. Un chef d'entreprise urbain, mais éternellement fier de ses racines rurales. Malgré son jeune âge, Jean-Baptiste Bissonnet connaît les dates de sa famille sur le bout des doigts. « Elles sont les bulles de notre histoire, de cet empire créé par mes grands-parents qui se sont installés ici en 1959. Ma grand-mère tenait la caisse et mon grand-père courait entre Rungis et les grands chefs. C'est un visionnaire qui a très vite compris que la réussite passait par l'international. Il est même à l'origine du cœur d'Alloyau », commente le petit-fils, sous le charme de ce patriarche de 91 ans qui tourne actuellement en rond dans sa maison de Sologne, assigné à résidence par le coronavirus.

Bio EXPRESS

1984 Naissance à Suresnes (Hauts-de-Seine).

1990 Découvre le marché de Rungis avec son père.

2006 Travaille dans la finance à Genève, en Suisse.

2009 Reprend l'affaire familiale, les Boucheries Nivernaises.

2020 Lance la livraison à domicile en Île-de-France durant le confinement.

gne de tout cela : la noblesse d'un animal ; le soin de son élevage ; le savoir-faire d'un boucher », peut-on encore lire dans la bible familiale. En plus de ses racines familiales, Jean-Baptiste Bissonnet chérit le rôle social du boucher, cet artisan qui fait vivre toute une chaîne de savoir-faire et de confiance. Le grand écart. De la fourche à la fourchette. Or, encore faudrait-il que les Français continuent de manger de la viande. La consommation baisse pendant que les images sanglantes d'abattoirs et de chasse choquent de plus en plus. « Je comprends la position de ceux qui arrêtent ou ralentissent leur consommation de viande. Roud dans une société qui voit, s'émeut et dit beaucoup plus qu'avant. Je pense surtout qu'il faut être plus regardant sur la qualité et laisser les gens choisir. C'est comme la chasse, je perçois parfaitement l'émotion que cela peut susciter, mais ce sont nos valeurs et traditions françaises. En revanche, les attaques de boucheries, cela m'attriste profondément, car derrière il y a des familles de bouchers, d'éleveurs et d'agriculteurs », répond Bissonnet, qui a mis sur pied, lors du dernier confinement, un service d'achat en ligne et livraison de viande à domicile, en 48 heures, qui est désormais effectif sur toute la France (du mardi au samedi avant 13 heures).

Entre chien et loup. Il est pressé l'heure du dîner, mais avant de filer au Grand Prix de France de la charcuterie artisanale, le patron montre les photos en noir et blanc de sa famille qui trônent dans son bureau. Des souvenirs et des preuves de cette passion quasi-génétique pour la boucherie que l'on retrouve aussi sur le compte Instagram de Jean-Baptiste Bissonnet. « L'image de la boucherie passe par mon grand-père, ses enfants, mes cousins et moi-même. On incarne notre histoire partout en suivant les tendances », dit-il, bien conscient que valoriser le local comme l'humain est très vendeur.

Sur le chemin vers le Grand Prix, on glisse naïvement une question au sujet des cuisines de l'Élysée. En vain. « Je ne dirai rien ! » Jeune, mais loin d'être un lapin de 6 semaines. ■

Le coup d'avance
« Mon fils et moi sommes tombés dedans à la naissance !, souffle Bernard, le père de Jean-Baptiste. Je l'emmenais à Rungis et chez des éleveurs dès 6 ans. Et quand Jean-Baptiste a repris les rênes, en 2009, il a tout de suite voulu installer sa rigueur avec sa force de travail et cette volonté d'avoir le coup d'avance. Il lui a fallu, malgré tout, une paire d'années d'adaptation ! Aujourd'hui, rien ne l'arrête. »

Même son de cloche du côté de la chef étoilée et victorieuse de l'émission « Top Chef » Stéphanie Le Quellec : « C'est merveilleux de voir la transmission dans cette famille de petits commerçants. Avec Jean-Baptiste, nous parlons un langage commun. Il sait ce que j'aime dans les bêtes. On s'appelle très souvent pour échanger. »

En mouvement du soir au matin, auprès des chefs comme des clients, Jean-Baptiste dort peu. « Les Bissonnet affirment qu'ils n'ont pas besoin de beaucoup de sommeil, un peu en souriant, que "c'est génétique" », est-il écrit dans le livre de famille sur les états de la boucherie. Un livre où les photos de famille se prennent notamment aux côtés d'une majestueuse vache normande. « La côte de bœuf est bien plus qu'un régal. On se la procure comme une tranche de vie, un petit bout d'âme, un bel objet fabriqué par la main qui dit la beauté de la nature et l'intelligence de l'homme. Car elle témoi-

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différenciés, déplacements pour un concours ou un examen.
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile.
- Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicaments.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.
- Déplacement des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative
- Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires

Fait à :

Le :

à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

1 Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.
2 A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.
3 Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.



UN DERNIER MOT
edemontety@lefigaro.fr

Par Étienne de Montety

Toussaint [tou-sin]

Fête des patrons.

Les chrétiens célèbrent demain la Toussaint. Le mot est la contraction de Tous les saints. Cette fête est fixée le 1^{er} novembre et quelle que soit la météo, on connaît ce jour-là un temps de Toussaint.

Un temps qui justement nous renvoie aux saints du calendrier ; ils sont nombreux ; au quel se vouer si ce n'est à tous ? De sainte Catherine qu'il faut coiffer, à saint Ginglin qui se fait attendre ; et jusqu'au fameux saint Frusquin. Qu'est-ce qu'un saint ? Cet état n'est pas donné à tous. Les critères ? Il faut bien sûr être saint de corps et saint d'esprit. Mais plus encore, il faut l'être d'âme. On n'imagine pas un saint malsain.

Le 1^{er} novembre est un jour exceptionnel qui autorise les pratiques les plus inédites : les croyants s'adressent aux saints plutôt qu'au Bon Dieu. Ceux que l'Église reconnaît comme tels sont souvent doux - pas tous ; mais même en cette saison préhivernale, on peut être sûr qu'aucun saint ne saurait rester de glace face aux prières des fidèles. ■